Date de convocation : 07/09/2026	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix septembre deux mille vingt-six à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, Maire.

Présents : BRUYERE Maud, CHAPUIS Christian, CHOMIENNE Clément, CLOT Susie, COLOMBET Jaky, DREVET Hélène, DURIEUX Pierre, FILHOL Julien, GOUY Pascal, GRANGE Jean Paul, GROSSO Jocelyne, JACQUIOT Maxime, LIMAIEM Wahiba, MARCON Catherine, MARCON Pierrick, MERLE Pascale, MORELLON Catherine, MOUNIER Maëlle, PAULOS Florian, PEYRE Laurent, SOUCHON Patricia (21)

Excusés : GRANGE Jean Paul (représenté par MERLE Pascale) – arrivé en retard 21 :50, NICOLAS Justine (2)

Madame Catherine MARCON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Créances éteintes – Budget Principal Commune.

DCM 20260910-14

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur Le Comptable Public a adressé une demande d'admission en créances éteintes concernant les exercices 2025 et 2026.

Pour mémoire, les créances éteintes concernent des créances pour lesquelles aucune action en recouvrement n'est possible. Leur irrécouvrabilité s'impose à la collectivité et au comptable. Elles deviennent une charge définitive qui doit être constatée par l'assemblée délibérante et n'apparaitront plus sur la liste des non-valeurs. Elles relèvent notamment de procédures de surendettement ou de liquidation judiciaire.

Monsieur Le Comptable Public sollicite ainsi l'admission en créances éteintes d'un montant total de 334,96 €, correspondant aux titres de recettes détaillés ci-dessous :

Budget	Type	Nature	Numéro	Emission	Montant pièce	Solde TTC
08700	Titre(s) ordinaire(s)	Fonctionnement	502	21/07/2025	67,84 €	67,84 €
08700	Titre(s) ordinaire(s)	Fonctionnement	26	06/02/2026	63,60 €	63,60 €
08700	Titre(s) ordinaire(s)	Fonctionnement	944	03/12/2025	63,60 €	63,60 €
08700	Titre(s) ordinaire(s)	Fonctionnement	1100	19/12/2025	50,88 €	50,88 €
08700	Titre(s) ordinaire(s)	Fonctionnement	391	06/06/2025	46,64 €	46,64 €
08700	Titre(s) ordinaire(s)	Fonctionnement	826	12/11/2025	25,44 €	25,44 €
08700	Titre(s) ordinaire(s)	Fonctionnement	238	03/04/2026	16,96 €	16,96 €

AR Prefecture

043-214300873-20260910-DCM20260910_14-DE
Reçu le 22/09/2026

Il est proposé au Conseil Municipal de prononcer l'admission en créances éteintes de ces titres de recettes

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'admettre en créances éteintes les titres de recettes détaillés ci-dessus pour un montant total de 334.96 € ;

- Dit que les dépenses consécutives à cette décision seront imputées au budget principal 2026 de la Commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre DURIEUX

La Secrétaire de séance,
Catherine MARCON

AR Prefecture

043-214300873-20260910-DCM20260910_14-DE
Reçu le 22/09/2026